

## La Commission européenne veut faire de l'Europe un acteur clé de la révolution numérique

Publié le 26 février 2020

La Commission a présenté le 19 février une importante communication : Une Europe adaptée à l'ère numérique et une communication sur les données industrielles. Elle a aussi lancé une consultation publique sur l'intelligence artificielle. Parmi les mesures fortes, la création présentée par Thierry Breton d'un marché unifié des données industrielles et d'un cadre pour une utilisation éthique de l'IA.

La Commission souhaite une société européenne soutenue par des solutions numériques qui placent les citoyens au premier plan, ouvrent de nouvelles perspectives aux entreprises et encouragent le développement de technologies fiables pour promouvoir une société ouverte et démocratique et une économie dynamique et durable.

Thierry Breton, commissaire chargé du marché intérieur, a fait la déclaration suivante « *Notre société génère une masse considérable de données industrielles et publiques, qui transformeront notre manière de produire, de consommer et de vivre. Je veux que les entreprises européennes et nos nombreuses PME aient accès à ces données et créent de la valeur pour les Européens, notamment en développant des applications d'intelligence artificielle. L'Europe possède tous les atouts nécessaires pour mener cette course aux mégadonnées et préserver sa souveraineté technologique, son leadership industriel et sa compétitivité économique, au bénéfice des consommateurs européens.* »

Au cours des cinq prochaines années, la Commission se concentrera sur trois objectifs clés en matière numérique :

- La technologie au service des personnes
- Une économie juste et compétitive
- Une société ouverte, démocratique et durable

L'Europe possède tous les atouts nécessaires pour devenir un chef de file mondial dans le développement de systèmes d'intelligence artificielle propices à des utilisations et applications sûres. La Commission envisage un cadre pour une intelligence artificielle digne de confiance, s'appuyant sur l'excellence et la confiance.

La Commission présentera, dans le courant de l'année, une législation sur les services numériques et un plan d'action pour la démocratie européenne; en outre, elle renforcera la cybersécurité en établissant une unité conjointe de cybersécurité.

[>> Consulter la fiche d'information : Façonner l'avenir numérique de l'Europe](#)

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)